

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 3533/T.F.

Astrida, le 20 décembre 1950.

12

Monsieur,



J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien passer
au bureau du Comptable Territorial pour signer l'autorisation d'occupation
de votre parcelle n° 23 au centre de négoce de MUGOMBWA.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Comptable Territorial, A. STRIJBOS,

A Monsieur CAMPION

à

A S T R I D A .
